

NOTICE DESCRIPTIVE DES CYCLOMOTEURS type **TENOR**

CONSTRUITS PAR LA Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle

S.A. régie par les Articles 118 à 150 de la Loi sur les Sociétés Commerciales au Capital de 27.200.000 F

68 Boulevard de Verdun - 92 - COURBEVOIE - Registre du Commerce Seine 65 B 5231

Marque : **TENOR**
Type : 800
Genre : Cyclomoteur
Poids total autorisé en charge : 180 kg
Nombre de places (y compris le conducteur) : 1

Nom et adresse du constructeur :
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE NOUVELLE DE FABRICATION POUR L'AUTOMOBILE ET LE CYCLE - (VELOSOLEX).
Siège Social : 68 Boulevard de Verdun - 92400 - COURBEVOIE

I - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre d'essieux et de roues : 2
Roues motrices : roue arrière
Pneumatique : 2 1/4 x 17
Constitution du châssis :
a) cadre : poutre de section carrée 100 x 100 en tôle d'acier doux de 1,5 mm d'épaisseur, emboutis et assemblée par soudure.
b) autres éléments du cadre : en tôle d'acier (ép. 1,5 mm et 2,5 mm) emboutis assemblés par boulons et soudés.
Emplacement et disposition du moteur : à l'avant du pédalier.

II - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,100.
Dimensions maxima (ou hors tout) du véhicule carrossé :
Largeur : 0,645 m
Longueur : 1,657 m
Hauteur libre au-dessus du sol : 0,15 m
Porte à faux avant : 273
Porte à faux arrière : 284

Poids du véhicule carrossé en ordre de marche : 46 kg (avec plein essence).

Poids total autorisé en charge : 180 kg

III - MOTEUR

Type : Explosion - cycle à deux temps.
Nombre et disposition des cylindres : 1 horizontal.
Emplacement et commande de distribution :
Système à 3 lumières et précompression dans carter.
Piston sans déflecteur.

Alésage : 40,4 mm - Course : 39 mm - Cylindrée : 49,99 cc
Taux de compression : 7,8.

Carburants normalement utilisés : essence

Réservoir de carburant : constitué par le volume du cadre-poudre. Contenance : 4,500 litres.

Régime rotation moteur :
Maximum : 6300 tr/mn.
Correspondant au couple maxi : 3000 tr/mn.
Correspondant à la puissance maxi : 4500 tr/mn.

Echappement : Silencieux basé sur la réflexion des ondes sur parois insonores constitué d'un parallélépipède avec chicanes intérieures, fixé longitudinalement sur le côté

Le niveau sonore produit par le véhicule est mesuré dans les conditions de l'arrêté ministériel du 13.4.72, est de : 69 dBA.

Alimentation du moteur : Carburateur DELLORTO SHA
Carburateur DELLORTO SHA 14-12.
Silencieux sur l'aspiration DGM 9863 S
2 cheminées de 8 x 50.

Allumage : par volant magnétique et bougie. Avance fixe à l'allumage : 23° avant le PMH.

Graissage moteur : par adjonction d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air ambiant.

IV - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : Centrifuge automatique baignant dans l'huile.

Transmission
1°) par engrenage hélicoïdal 22/52 rapport : 1/2,364.

2°) par engrenage droit dans boîte de transmission 10/26 - rapport 1/2,6.

3°) rapport total (1° x 2°) sortie moteur 1/6,145.

4°) rapport moteur roue AR 13/31, : 1/2,3923.

5°) rapport final à la roue AR (3° x 4°) : 1/14,7.

Avec des pneumatiques 2 1/4 x 17, dont la circonférence de roulement sous charge de 118 kg (véhicule + 70 kg conducteur) : 1,70 m.

À régime de 1000 tr/mn (régime inférieur au régime d'embrayage) la vitesse serait de : 6,94 km/h.

À régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 44 km/h.

V - DIRECTIO

Arrière : ressorts hélicoïdaux dans tubes télescopiques.
Avant : ressorts hélicoïdaux dans tubes télescopiques.

VI - DIRECTIO

Directe à action sur roue avant.

VII - FREINAGE SUR ROUE AVANT

Par frottement de 2 garnitures du type FERODO de 17mm de large et 64 mm de diamètre (surface 10,08 cm²) à l'intérieur d'un tambour de 83 mm de diamètre solidaire du moyeu AR.

Commande par câble-sous gainage tir d'un levier placé à la poignée du guidon. Commande d'usure par manette de réglage rapide retenu par le câble.

Sur roue AR : identique au précédent mais 2 garnitures du type FERODO de 17mm de large et 42 mm de long (surface 12,24 cm²) et tambour de 80 mm.

VIII - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feu de route : A l'avant, un projecteur rectangulaire agrée dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule et émettant vers l'avant une lumière jaune.

Feu rouge : A l'arrière, un feu rouge fixé sur la partie inférieure du porte-bagages dans le plan de symétrie du véhicule et émettant vers l'arrière une lumière rouge.

Dispositif réfléchissant : Agrée, fixé sur le corps de feu

IX - DIVERS

Avertisseur : Electrique, placé sur la fourche avant.

Plaque et inscriptions réglementaires : fixées sur le carter moteur.

Le numéro de moteur est frappé à froid sur la plaque du carter moteur, et est visible sans qu'il soit nécessaire d'enlever le capot moteur.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le cylindre moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au n° 8.000.001.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 17 janvier 1973 que le véhicule N° 8 000 000 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série SOLEX type 8000 satisfait aux dispositions des articles R 69 à R 73, R 188 et R 194 à R 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 15 février 1973
L'ingénieur des TPE (mines)

(signé : HAZOTTE)

Paris, le 15 février 1973
L'ingénieur des mines

(signé : BIREN)

Vu et approuvé
enregistré sous le N° AU-39-73
Paris, le 15 février 1973
L'ingénieur en chef des mines

(signé : FREDY)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule en raison de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle S.A. constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

1° Genre CYCLOMOTEUR

2° Marque VELOSOLEX

3° Type : 8000

4° Numéro dans la série :

5° Source d'énergie : VELOCITE et huile 2 temps

6° Carrosserie : Simple

7° Nombre de places assises (y compris le conducteur) :

8° Charge maximale : 87,5 kg

9° Poids à vide : 42,5 kg

10° Poids maximal autorisé en charge : 180 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

ce véhicule sort de nos usines

le

pour être livré à

Société Industrielle Nouvelle de Fabrication
pour l'Automobile et le Cycle

S. I. N. F. A. C. (VELOSOLEX)

S.A. régie par les articles 110 à 159 de la loi sur les
Sociétés Commerciales au capital de 27.200.000 Francs

68, boulevard de Verdun

92400 COURBEVOIE

Téléphone : 333.37.15

R. C. Paris 65 B 5031

N° d'Entr. 266.92.026, 1012